

**EN BREF**

**VOCATIONS**

■ **En ESPAGNE : Un séminaire fermé.**

Le grand séminaire d'Astorga a été « momentanément » fermé par décision de l'évêque du diocèse, Mgr Briva Miravent. C'est un séminaire en pointe et, d'après son recteur, cette fermeture temporaire « n'a pas le caractère d'une sanction. Les séminaristes travaillent maintenant dans leurs familles et nous, supérieurs et professeurs, révisons nos méthodes et notre attitude afin de créer l'ambiance indispensable à la poursuite des vocations ».

■ **EN RHODESIE : Séminaire en expansion.**

Le séminaire régional pour les cinq diocèses rhodésiens accuse le plus grand nombre d'inscriptions jamais atteint depuis sa création, il y a trente-trois ans. Cette année le séminaire a enregistré cinquante nouveaux séminaristes, dont seize africains et les évêques du lieu ont résolu de faire appel à Rome pour une urgente construction de logements nouveaux. Le même phénomène d'accroissement de vocations est observé chez les religieuses rhodésiennes.

**EVEQUES**

■ **Au PEROU : Une défection**

En mars on apprenait qu'un évêque auxiliaire de Lima, Mgr Cornejo Rada-vero, avait abandonné ses fonctions et renoncé au sacerdoce. Un journal du pays écrivait même qu'il s'était marié civilement. Son archevêque, le cardinal Land-

zuri, publia alors un communiqué disant que d'après les déclarations mêmes du prélat, sa renonciation à sa charge était due à une « crise de conscience », mais que la nouvelle de son mariage était fautive. Cependant, quelques jours plus tard, le même cardinal publiait un nouveau communiqué où, « désireux de toujours servir la vérité » et « d'accomplir son devoir d'information sur cette pénible affaire », il déclarait avoir reçu « de source absolument digne de foi » la confirmation du mariage civil de son auxiliaire.

■ **Au CHILI : Il veut redevenir laïc**

Un ancien évêque auxiliaire de Santiago, Mgr Larrain Valdivieso — qui avait déjà démissionné de sa charge l'an dernier après une opération suivie d'une crise de conscience — vient de demander sa réduction à l'état laïc. Depuis sa démission, il vit en France où il travaille au service d'une organisation internationale.

**PRETRES**

■ **Au MEXIQUE : Mgr Illich renonce au sacerdoce**

Le directeur du Centre interculturel de Cuernavaca (CIDOC) — aux activités duquel aucun prêtre n'a plus le droit, par décision romaine, de participer depuis janvier — a avisé son évêque, le cardinal Cooke (New York), de son « irrévocable décision » de renoncer à l'exercice du sacerdoce et de son intention de continuer son travail au CIDOC. Mgr Illich a précisé qu'il ne sollicitait pas sa réduction à l'état laïc, ne demandait pas sa dispense du célibat, mais seulement la suspension de l'exercice des fonctions sacerdotales.

**UNIVERSITE**

■ **En BELGIQUE : Cours en anglais à Louvain.**

Comme suite à la décision de faire fusionner la Faculté néerlandaise de théologie de Louvain avec le Centre d'études ecclésiastiques (qui formait les religieux d'une vingtaine d'ordres différents) — décision qui, elle-même, résulte de la scission de Louvain en une université française et une université néerlandaise — on annonce, dans le nouvel établissement, l'ouverture de nombreux cours de théologie en anglais.

**SYNODES DIOCESAINS**

■ **En SUISSE : Trois en 1972.**

Les évêques de Bâle, Coire et Saint-Gall ont annoncé leur intention de tenir, en 1972, des synodes diocésains simultanés. Le travail préparatoire se fera en liaison avec les conseils pastoraux et presbytéraux de ces diocèses et en s'appuyant au maximum sur la presse et la radio. On sait d'ores et déjà que les délégués laïcs de ces synodes seront désignés par la base. Les diocèses non germanophones envisagent de tenir des assemblées analogues à une date non déterminée.

**DEVELOPPEMENT**

■ **A ROME : Pour l'Amérique latine.**

Le Vatican a décidé de créer un fonds

spécial d'aide aux pays d'Amérique latine, dont l'administration sera confiée à la Banque inter-américaine de développement. Le montant initial de ce fonds, qui sera appelé « fonds Populorum Progressio » s'élèvera à un million de dollars. Il sera consacré à des programmes de réforme agraire en Colombie.

**QUESTIONS SOCIALES**

■ **En GRANDE-BRETAGNE : Mme King « prédicateur ».**

La veuve de Martin Luther King a prêché, le 16 mars, en la cathédrale



Saint-Paul de Londres ; elle est la première femme à y avoir prêché au cours d'un service religieux. Son thème était la lutte contre la pauvreté et la discrimination sous toutes ses formes, pour laquelle son mari a donné sa vie. « Le monde, a notamment déclaré Mme King, court vraiment le danger de se déchirer : les riches contre les pauvres, les Blancs contre les Noirs, les pays riches contre les pays pauvres », mais, terminant sur une note plus optimiste, elle a déclaré : « Je perçois l'aube d'un jour nouveau et d'un ordre social nouveau ».

**NON-CROYANTS**

■ **A ROME : Un symposium.**

Un symposium sur « la culture et la non-croyance » a réuni, du 22 au 28 mars, à Rome, trente spécialistes venus de huit nations. Outre des rapports de portée sociologique analysant les différents types de non-croyants, les quatre mille auditeurs présents à l'Université grégorienne, où se tenait la session, ont pu assister, au cours d'une table ronde, à une remarquable joute oratoire entre le théologien français, Jean Daniélou et le professeur Harvey Cox, auteur de « La Cité séculière ».

**FOI ET CULTURE**

■ **En SUISSE : Volte-face de l'O.C.I.C.**

L'Office catholique international du Cinéma vient de retirer le Grand Prix qu'un de ses jurys avait décerné l'an dernier au film « Teorema » de Pasolini (« I.C.I. » n° 321 et 330). Franco Rossellini, producteur du film, a déclaré : « Nous étions surpris, Pasolini et moi, de recevoir ce prix, mais nous sommes encore plus surpris qu'on nous le retire ». Il ajouta que Pasolini retournera ce prix à l'O.C.I.C. avec celui qu'il avait reçu pour son film « L'Evangile selon saint Matthieu ».



Neuf personnes, dont cinq prêtres et une religieuse, ont fait irruption, le 22 mars, dans les bureaux de la Compagnie de produits chimiques Dow, à Washington, ont versé du sang humain sur les meubles et le matériel et ont jeté des dossiers par la fenêtre (voir notre photo). Dans une déclaration écrite, préparée d'avance et communiquée à la presse, les manifestants disent : « Notre geste est une protestation contre le refus de la compagnie Dow de se considérer comme responsable de la destruction systématique de la vie humaine. »

Des confrères prêtres m'ont fait savoir, oralement ou par lettre, qu'ils ont reçu ce même envoi, également d'une façon anonyme.

C'est contre ce caractère anonyme que doit être élevée la protestation la plus vive. Comment celui qui reçoit cette lettre anonyme peut-il avoir seulement la garantie qu'elle est envoyée par des prêtres? Qui lui garantit que cette expression « communauté de travail de groupes de prêtres » n'est pas abusive?

3. Une protestation doit également être élevée contre le fait que, dans une question si grave de la vie sacerdotale, la lettre anonyme invite à indiquer dans la réponse son nom, son âge, son année d'ordination et son diocèse. Que signifie la mention que « le nom de l'expéditeur demeurera strictement confidentiel »? Qui garantit, étant donné que la lettre est anonyme, que les réponses ne seront pas trafiquées ou qu'on n'en fera pas un usage abusif?

4. Il est dit dans la lettre : « Il est envisagé de transmettre le résultat (de l'enquête) à la Conférence épiscopale allemande à titre d'information. » Quelle valeur d'information peut avoir une enquête anonyme et incontrôlable? Une protestation doit être élevée contre la sollicitation du clergé pour une chose qui n'est pas claire, et qui à l'avance est inutile.

5. Le questionnaire s'intitule : « Enquête sur le célibat obligatoire ». Une protestation doit être élevée contre l'expression « célibat obligatoire ». Nous ne connaissons dans l'Eglise catholique qu'un célibat volontairement accepté.

Suit la citation du § 8 de la lettre des évêques allemands datée du 28 décembre 1968. (Cf *supra*, p. 234.)

(Kirchlicher Anzeiger für die Erzdiözese Köln, 15 janvier 1969, p. 27 — Traduction de la DC.)

## LES MESURES

### CONTRE LE « CIDOC » DE CUERNAVACA

Voici le texte de la lettre envoyée par Mgr Ivan ILLICH à Mgr Sergio Mendez Arceo, évêque de Cuernavaca, à l'occasion de la fermeture du Centre inter-culturel de documentation (CIDOC), à Cuernavaca, ordonnée par la congrégation de la Doctrine de la foi. La lettre est datée du 19 janvier 1969.

CHER MONSIEUR,

Je voudrais accuser réception des deux documents que vous m'avez remis hier soir : la lettre du cardinal Seper et le projet de décret annoncé par le Saint-Office aux termes duquel le CIDOC est interdit par l'Eglise, tandis que les clercs, les religieux et les religieuses reçoivent l'ordre formel de ne plus fréquenter ce Centre, ses cours et ses services.

Cette épreuve sans précédent qu'une nouvelle année post-conciliaire vous apporte, ainsi qu'à nous-mêmes, membres de l'Eglise de Cuernavaca, deviendra à coup sûr, par la grâce de l'Esprit-Saint, un nouveau point de départ pour que nous allions plus avant dans la découverte de la volonté de Dieu et dans notre fidélité toujours accrue envers notre Eglise.

Je suis profondément attristé de cette procédure du Saint-Office, le tribunal suprême de la foi dans l'Eglise. Je suis désespéré de voir la Curie romaine porter une accusation grave et globale contre une institution non-confessionnelle d'enseignement supérieur sans même mentionner un seul chef d'accusation. Tous les collaborateurs du CIDOC en sont affectés, mais il nous

est impossible de nous défendre contre une accusation non spécifique de même que nous ne pouvons (la) comprendre comme une directive pour changer notre orientation.

Je regrette vivement que mon nom et celui de ce Centre — totalement contre notre volonté, et à cause de ce décret de Rome — puissent devenir l'occasion d'une nouvelle série de remous tragiques, causes de scissions et stériles, à l'intérieur de l'Eglise. Il est certain qu'aucun de nous n'y prendra part.

Nous laisserons à d'autres le soin d'exprimer leur indignation devant cette intervention de Rome (qui crée un précédent) dans la vie universitaire, par une interdiction ecclésiastique visant un corps académique tout entier.

Certes je suis plein de tristesse, mais aussi plein d'espoir. Les racines de mon esprit et de mon cœur plongent dans le sol de l'Eglise romaine. Je suis fier d'avoir été formé par elle et d'avoir accédé, à travers elle, à la compréhension de l'homme occidental. Par ma fidélité inébranlable à ses grandes traditions, je veux sauver pour les générations futures une partie de l'humanisme que j'ai reçu à travers elle. Je suis gêné par la décision, mais ma gêne s'effacera, comme ce fut déjà le cas, devant son immense contribution à la beauté, à la vérité et à la lucidité.

Quant à vous, Monseigneur, vous savez que, dans l'Eglise, au-delà de la grande Tradition, je vois le signe du Royaume à venir. Aidez-moi à le rendre crédible dans notre Eglise locale.

Dans cette lettre, je dis tout ce que j'ai l'intention de dire sur le sujet, que ce soit à vous ou à d'autres.

Croyez en ma respectueuse affection.

Ivan ILLICH.

(« Documentary Service » de la Conférence épiscopale des Etats-Unis, 30 janvier 1969.)

### KARL BARTH

Au cours de la veillée de prière œcuménique qui a eu lieu le 20 janvier dernier dans la cathédrale de Strasbourg, Mgr ELCHINGER, évêque du diocèse, a évoqué en ces termes la figure du grand théologien protestant Karl Barth (mort le 10 décembre 1968), après qu'Oscar Cullmann eût évoqué celle du cardinal Bea :

Pourquoi les catholiques sont-ils invités à louer le Seigneur pour l'œuvre accomplie par le théologien protestant Karl Barth qui vient de mourir à quatre-vingt-deux ans, en décembre dernier?

A première vue, il peut paraître paradoxal que nous évoquions sa mémoire dans une veillée œcuménique, car le professeur Barth n'a jamais été tendre pour le catholicisme.

Et cependant, le dialogue œcuménique dans lequel l'Eglise catholique s'est engagée depuis le Concile ne serait pas pensable sans l'œuvre de ce théologien qui disposait non seulement d'une sorte de puissance prophétique, mais aussi de géniales ressources humaines.

Karl Barth a balisé « l'espace œcuménique » en arrachant le protestantisme à l'exégèse libérale et en rendant à la théologie catholique le service d'une confrontation sur des questions essentielles. Le protestantisme libéral n'aurait jamais pu être une interpellation sérieuse pour l'Eglise catholique. Un protestantisme revigoré par Karl Barth offrait au contraire une possibilité de vrai dialogue. Cela d'autant plus que les